

VILLE D'EYRAGUES



**BULLETIN
D'INFORMATION
SUR LA
VIE COMMUNALE**



1974 - 1977

Chers Concitoyens,

Suivant une habitude qui remonte maintenant à neuf ans, nous avons le plaisir de vous adresser notre 4^me bulletin d'information.

Il est difficile d'exprimer en peu de pages, ce qui constitue les problèmes d'un Conseil municipal pendant trois ans. Aussi pour une bonne compréhension de cet ouvrage et par souci de clarté, nous avons voulu nous en tenir aux grandes lignes qui ont marqué cette période.

Ce bulletin sans prétention se propose de vous informer sur :

- 1°) Les réalisations effectuées.
- 2°) Les subventions obtenues.
- 3°) L'évolution du budget depuis 1975.

Infrastructure

VOIRIE :

Les travaux de voirie sont effectués en fonction des besoins et suivant les possibilités du budget.

Ont été réalisés :

- Le goudronnage des rues sud des Bourgades.
- Divers chemins communaux.
- Aménagement du chemin de la Malgue.
- Mise en œuvre d'enrobés au Clos-Serein.
- Réfection des murs de soutènement.
- Réfection et modernisation de nombreux ponts.
- Elagages divers.
- Desserte téléphonique du Clos Serein.
- Traversée du village, avenue de-Gaulle, vers Château-renard.

Cette voie, bordée de platanes et de fossés, sans trottoirs, présentait un danger certain pour les piétons et notamment les jeunes écoliers.

Les racines des arbres causaient des préjudices aux maisons voisines et retenaient l'écoulement normal des eaux, favorisant des dépôts de vase particulièrement gênants l'été.

La largeur de la rue ne permettait pas de buser les fossés et d'implanter des trottoirs en conservant les arbres.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a opté pour une solution de sécurité, décidant de procéder à l'arrachage des arbres, au busage des fossés et à l'implantation de trottoirs.

Nous avons ici un exemple typique de problèmes qui nous sont parfois posés et auxquels il n'y a aucune solution satisfaisante.

- Trottoirs et aménagement route de Châteaurenard.
- Trottoirs et aménagement route de Saint-Andiol.
- Continuation du recouvrement du gaudre devant l'hospice.
- Recouvrement et trottoir chemin du Cimetière.
- Recouvrement et trottoirs route de Graveson.
- Reprise des écoulements d'eaux pluviales chemin de Saint-Bonnet et route de Saint-Remy, ainsi que place de la Mairie.

ADDITION D'EAU.

Travaux réalisés :

- Raccordement au réseau du chemin de l'Araignée.
- Raccordement au nord-est du lotissement (quartier Beau-regard).
- Extension du réseau route de Saint-Remy.
- Nouveaux et nombreux branchements.

Tous ces travaux ont été réalisés par le personnel de voirie et du Service des Eaux.

La Commune continue de gérer le réseau, car le choix d'une Société d'exploitation pénaliserait les abonnés du montant de la T.V.A., soit 17,60 %.

Une étude comparative avec d'autres communes, fait ressortir que le prix de l'eau, inchangé depuis 1965, n'est pas élevé et que le prix des raccordements est raisonnable.

Un projet est en cours pour le renforcement des pompes de la station de pompage, consécutivement à une usure normale.

ASSAINISSEMENT.

- Extension du réseau d'assainissement, route de Saint-Remy.
- Extension du réseau, chemin de l'Araignée.
- Nombreux raccordements effectués par le personnel communal.

ELECTRIFICATION.

Après la création, entre 1965 et 1974, de 28 postes de transformation, les besoins en électricité de la Commune semblaient satisfaits.

Cependant, au cours des trois dernières années, nous avons procédé aux travaux suivants :

- Renforcement des réseaux du quartier de la Malgue, du Coquet, des Issanes, le Bosquet, l'Araignée.
- Extension du réseau électrique du Clos-Serein.
- Eclairage public de la route du Clos-Serein.
- Eclairage public des abords des H.L.M.
- Mise en relief des remparts et de notre clocher par une disposition judicieuse et discrète de quelques projecteurs.
- Actuellement, renforcement des lignes de raccordement dans le village.

Nous envisageons de nouveaux renforcements dans des secteurs ruraux où notamment l'implantation de chauffage de serres a nécessité une puissance électrique plus importante.



Urbanisme

Lotissement du Clos-Serein.

Les 114 lots sont vendus et encaissés.

110 permis de construire ont été délivrés. Plus de 80 villas sont actuellement occupées.

La 2^{me} tranche ne s'est pas réalisée comme prévu en raison de la conjoncture économique actuelle, mais nos efforts se poursuivent pour la réalisation de ce projet.

Lotissement artisanal de la Malgue.

La création d'un lotissement artisanal a toujours une répercussion sur les possibilités d'emploi qu'elle offre.

Par ailleurs, elle constitue une source de revenus non négligeable pour notre budget.

Tels sont les deux buts visés par le Conseil municipal en créant le lotissement artisanal de la Malgue.

Groupée sur 4 hectares, répartie en 16 lots prévus pour de petites implantations, les dangers de pollution ont été strictement surveillés et nous pouvons donner toutes garanties à ce sujet.

Les travaux de viabilité sont terminés et 12 lots sont actuellement vendus.

Le coût de l'opération (420 000 F) est financé en totalité par la vente des lots.

H.L.M.

Après plusieurs démarches auprès de la Préfecture et du Conseil général, le Département a accepté, le 23 janvier 1975, que la Société Nouvelle des H.L.M. de Marseille reprenne à son compte la construction du groupe de logements prévu dans la Commune.

Actuellement, un groupe de 32 logements a été réalisé sous l'égide de cet organisme qui en gère la location et assure le gardiennage et l'entretien.

Plan d'occupation des sols.

Le plan d'occupation des sols de notre Commune a fait l'objet de nombreuses réunions de travail.

Il est envisagé une zone constructible légèrement plus grande et plus rationnelle et la protection des zones agricoles.



Bâtiments communaux

Ecole.

Entretien permanent.

Poursuite du programme de travaux de réfection et de peinture.

Mairie.

Lorsqu'en 1965 le Conseil municipal se pencha sur le problème de la mairie, trois solutions furent proposées :

- Réfection des locaux actuels.
- Construction d'un bâtiment neuf sur l'emplacement de la mairie actuelle.
- Construction d'un nouveau bâtiment.

La première solution fut écartée parce que d'une part, les travaux de modernisation étaient trop élevés par rapport à la surface exploitée et d'autre part, compte tenu de la croissance normale de la population, les locaux actuels remis à neuf, n'offraient pas assez de garantie quant au besoins de notre population dans l'avenir.

La seconde a été repoussée, le coût des travaux de démolition ajouté au prix de la construction dépassait les possibilités d'un budget de l'importance de celui de notre Commune.

La troisième solution a été retenue.

Située à 350 m de la mairie actuelle, elle aura l'avantage de proposer à la population un édifice spacieux, accueillant et rationnel, dans lequel les sociétés pourront se réunir. Un centre médico-social y est créé. Le coût des travaux se monte à 1 040 000 F et est en partie financé par un emprunt de 896 000 F amortissable en trente années, par une subvention d'Etat de 10 % du montant total de la dépense. Les intérêts de l'emprunt sont pris en charge par le Conseil général, pour un capital de 600 000 F.

Eglise.

La dernière tranche des travaux de réfection de la toiture de l'église s'est terminée en 1975.

Sur le clocher a été installé un paratonnerre efficace dans un rayon de 500 mètres.

Cimetière.

Entretien permanent :

- Busage avec trottoirs de l'avenue du 11-Novembre.
- La construction d'un ossuaire est à l'étude.



Services publics

Ecoles.

Fréquentation :

- Ecole maternelle 110 élèves
- Ecole primaire 165 élèves
- C.E.S. Châteaurenard 58 élèves

Fournitures scolaires 1976 : 40,00 F par élève.

C.E.S. Châteaurenard : La participation aux frais de fonctionnement pour notre Commune se monte à : 6 825 F pour une fréquentation de 58 élèves.

Cantine scolaire : Depuis 1975, la Mairie a pris en charge

la gestion de la cantine. Au cours de l'année écoulée, 13 986 repas ont été servis.

Mairie.

Tous les services fonctionnent normalement et donnent satisfaction aux administrés.

Ordures ménagères.

Le service est assuré normalement sur l'ensemble du territoire de la Commune, par des employés communaux très consciencieux.



Aide sociale

Avec un bureau des plus dévoués, l'Aide sociale continue à jouer un rôle effacé et des plus actifs dans notre Commune.

— Tout dossier qui lui est confié est examiné consciencieusement avant son acheminement aux services compétents.

— Distribution des colis de l'Entraide.

— Distribution des Colis de Noël aux personnes âgées.

Dans le cadre d'une meilleure qualité de la vie, le Conseil municipal, sur la proposition d'un groupe de personnes dévouées de notre village, a pensé qu'il serait souhaitable que les personnes âgées puissent se réunir dans un local mis à leur disposition.

C'est avec beaucoup de plaisir, et en soulignant le désintéressement et l'amitié des personnes bénévoles qui ont procédé à la décoration de ce local et qui hebdomadairement se dévouent, que nous constatons le très franc succès de ces réunions.



Sports et Sociétés

L'évolution du sport dans notre Commune, par le nombre important de licenciés dans nos clubs locaux, a considérablement augmenté la fréquentation en nombre de joueurs sur notre stade, ce qui a nécessité des aménagements, des équipements et un entretien plus rationnel de la pelouse. A cet effet, la Commune a fait l'acquisition d'une moto-pompe destinée à l'arrosage.

Les vestiaires du stade font l'objet d'un entretien permanent.

Dix-huit sociétés reçoivent une subvention municipale.

Elles participent à la vie communale et groupent de nombreux adhérents. Certaines s'associent avec le Comité des Fêtes pour l'élaboration et la réussite des festivités locales.

SUBVENTIONS OBTENUES :

1975	127 190,33
1976	194 100,00

EVOLUTION DU BUDGET :

1975	Section ordinaire	1 117 847,87
	Produits centimes	473 118,00
1976	Section ordinaire	1 309 329,25
	Produits centimes	544 085,70

MONTANT DE LA DETTE EN CAPITAL

AU 31-12-1976	2 043 208,85
---------------------	--------------

DEPENSES SECTION DE FONCTION-

NEMENT 1976	1 235 166,94	
Ecoles	52 098,59	4,25 %
Voirie	112 567,99	9 %
Personnel	496 332,24	40,50 %
Aide sociale	153 794,68	12,50 %
Eclairage public	48 118,70	4 %
Intérêts emprunts	96 691,30	7,85 %
Divers (transports scolaires, subventions, etc.)	275 563,53	21,90 %

TABLEAU COMPARATIF (par habitant, 1975)

Communes	Population	Centimes	Dettes	Dépenses fonctionnelles	Dépenses d'équipement	Impôts sur les ménages
Châteaurenard ...	11 040	373	1 772	685	270	172
Noves	3 591	381	893	755	316	167
Barbentane	2 864	362	588	648	58	139
Rognonas	2 680	243	686	493	32	112
Graveson	2 134	275	765	536	43	158
Mailhac	1 425	373	911	612	103	205
EYRAGUES	2 534	186	576	380	174	117

Le Maire et le Conseil municipal.

Chers Concitoyens,

Nous venons dans ces quelques pages de vous relater notre action pour ces trois dernières années.

J'espère que les indications, les renseignements et les chiffres qui y sont contenus vous donneront satisfaction.

Ils sont bien entendus officiels et contrôlables en Mairie. Comme vous pouvez le constater, la presque totalité du programme que nous nous étions fixé il y a SIX ans a été réalisée.

Il reste encore beaucoup à faire. Mais je dois vous dire que la gestion des affaires communales est toujours que plus ardue et compliquée, même avec une expérience de 12 ans.

Malgré ces difficultés supplémentaires, au fil des ans, jusqu'à ce jour, j'ai fait le maximum pour donner satisfaction à l'ensemble de la population d'EYRAGUES dans la mesure du possible.

Nos finances sont très saines, et l'endettement de la Commune reste au-dessous des limites permises.

Les résultats ainsi obtenus sont le fruit d'un travail d'équipe, ainsi que de la collaboration efficace du personnel, en particulier le personnel de la voirie.

Je profite de cette occasion pour remercier mes Adjointes et tous mes collègues du Conseil municipal, du soutien permanent qu'ils m'apportent dans mes responsabilités que je mets toutes entières au service du village que je porte dans mon cœur.

LE MAIRE.